

L'administrateur salarié représente la voix des salariés lors du Conseil d'administration de l'entreprise. Il participe activement aux travaux et aux décisions par un vote, et rend des comptes aux salariés.

Il représente les intérêts de l'entreprise en défendant la voix des salariés.

Nous pourrions vous dire...

... Que nous voulons vous représenter en toute indépendance, et prendre la parole librement au Conseil d'administration de FTV...

... Que nous allons vous représenter lors des débats sur le numérique, les nouveaux outils, les nouvelles organisations du travail, les finances et budgets, les Outre-mer et les régions, la rédaction nationale et les moyens internes de fabrication, l'internalisation de la production, la préservation de nos services administratifs et fonctions supports en interne, les politiques RH et le recrutement ou la mobilité interne...

... Que nous voulons pour porter votre voix sur tous les sujets stratégiques qui touchent FTV...

... Que nous allons parler « terrain » aux autres administrateurs, pour leur donner une vision de la réalité de l'entreprise...

... Que nous voulons participer activement à la prise des décisions au sein de ce Conseil d'administration, influencer sur les délibérations, les votes, les décisions...

Mais tout cela va de soi, non ? Et toutes les organisations syndicales qui veulent siéger au Conseil d'administration et remporter l'un des deux sièges attribués aux représentants des salariés vous chanteront la même chanson, dans des déclarations écrites ou orales élaborées et attrayantes.

Pour conquérir votre voix, il faut se vendre. Et nous, qu'avons-nous à vous « vendre » ?

... Des candidats issus du terrain, qui travaillent en Région, en Outre-mer, et pour la rédaction nationale. Coordinateur de production en Guadeloupe, responsable régie en Région, journaliste à la rédaction nationale, nos candidats connaissent la réalité de l'entreprise et partagent le quotidien de ses salariés.

Lire un bilan et un compte d'exploitation, questionner un projet, analyser les impacts des décisions à prendre : nos candidats savent mesurer les impacts réels, sur le terrain, des décisions stratégiques prises par le Conseil d'administration.

Ils ne se tairont pas lors de l'examen des dossiers présentés par la direction, sur le périmètre de toute l'entreprise, FTV et ses filiales. Ils rappelleront sans relâche que ces décisions impactent l'entreprise dans toute sa dimension, y compris sociale, et ils veilleront à ce que la direction prenne en compte cette dimension sociale dans ses propositions.

... Des candidats militants syndicaux depuis des années, engagés dans des projets collectifs et dans la défense des intérêts des salariés.

... Des candidats qui au-delà de l'élection, s'engagent à tous les trois à travailler ensemble, à faire le lien avec les CSE des régions de France 3, des Outre-mer, du siège, et des filiales, pour que le CA dispose d'informations autres que celles fournies par la direction. Ils siégeront à tour de rôle, pendant le mandat, pour représenter les différentes entités de l'entreprise.

... Des candidats qui ne parleront pas télétravail, mobilité, évolution des métiers, parce que le CA n'est pas le lieu de ces débats-là.

Ils ne se tromperont pas d'instance, et parleront des budgets qui permettront une politique RH responsable et de préparer l'avenir des salariés et de l'entreprise.

Ils parleront des stratégies qui permettront à FTV de devenir un média numérique de référence.

Ils parleront de la mission de service public de FTV, qui implique l'indépendance éditoriale mais aussi la diversité des programmes, la maîtrise de leur fabrication, la présence de notre entreprise sur tout le territoire français.

Nos candidats s'appuieront sur les remontées des salariés et des élus de toute l'entreprise, pour argumenter et expliquer la réalité vécue par les salariés.

Ils incarneront une autre façon d'analyser ce qui se passe dans l'entreprise.

Le Conseil d'administration de France Télévisions ne doit pas se consacrer uniquement aux budgets et finances, il doit aussi tenir compte du contexte social, territorial, environnemental ou culturel de notre entreprise.

Nous voulons nous engager pour ouvrir le CA à la réalité de l'entreprise, et à sa responsabilité sociétale et environnementale.

Pour lire notre profession de foi, [cliquez ici](#).



Anne
GUILLÉ-ÉPÉE

■ Grand reporter

📍 France 2 régions
(Poitiers)



Rony
GADET

■ Responsable
Coordination-production

📍 Guadeloupe la 1ère

■ Administrateur de 2011 à
2015



Anne-Laure
TUAILLON

■ Responsable régie

📍 France 3 - Besançon